



- ITINERAIRES TRANSPORTS EXCEPTIONNELS**
- Itinéraire 120 tonnes (avec seuils différents)
 - Itinéraire 120 tonnes (avec hauteur limitée)
 - Itinéraire 94 tonnes
 - Itinéraire 72 tonnes (avec seuils différents)
 - Points particuliers (voir pièce-jointe)
 - Prescriptions locales (voir pièce-jointe)
 - Passage inférieur (P.I.) : franchissement d'un ouvrage d'art (O.A.) avec prescriptions de passage (voir pièce-jointe)
 - Passage supérieur (P.S.) : passage sous un O.A. avec hauteur limitée (voir pièce-jointe)
 - Attention point spécifique
- RESEAU**
- Départemental 1ère Catégorie
 - Départemental 2ème Catégorie
 - Départemental 3ème Catégorie
 - Départemental 4ème Catégorie
 - Echangeurs diffuseurs Autoroutiers
 - Réseau Autoroutier
 - National
 - Limites entre les autres départements et entre les Provinces Espagnoles
- Communes des Pyrénées-Atlantiques**
- Prefecture
 - Sous Prefecture
 - Communes (Bureaux centralisateurs)
 - Communes



TRANSPORTS EXCEPTIONNELS ITINERAIRES NATIONAUX DE TRANSIT (Annexe 6)

D.G.A.-P.I.D. / D.R.I. / S.G.P.I

Sources : ©SIG64
Cartographie D.G.A.-P.I.D. - Reproduction interdite

Juillet 2022